



L'État et l'économie du travail autonome

TRAVAILLE ET DÉDUIS!

J-S MARSAN



Parlons déductions, attrait incontournable du travail autonome. Louis Jacques Filion estime qu'«avec ce que ça coûte pour voyager pour aller travailler, pour l'habillement, le repas du midi, les activités sociales reliées au travail et l'impôt à payer, on peut calculer qu'un salarié a besoin d'un salaire de 60 000\$ pour atteindre le niveau de vie d'un travailleur autonome qui gagne 40 000\$.» Cependant, Lucie France Dagenais soutient qu'«à l'heure actuelle, on n'a pas de données d'impôt qui nous permettraient de comparer un revenu net d'un autonome avec un revenu net d'un salarié.»

Les gouvernements s'intéressent au phénomène... Au cabinet du ministre fédéral des Finances Paul Martin, on assure que les travailleurs-ses autonomes ne bénéficient d'aucun avantage fiscal mais la perception de leur dû peut poser des problèmes. À Québec, on semble préoccupé par l'impact fiscal de l'autonomie: dans son dernier budget (rendu public le 9 mai dernier), le ministre des Finances Bernard Landry a plafonné la déduction pour les frais de représentation à 1% du chiffre d'affaires et limité à 50% la déduction pour les dépenses reliées à l'utilisation d'une résidence personnelle, autrefois entièrement remboursable. Ces changements, que le ministère justifie sous l'angle de l'équité avec les salariés-es, ont été mal accueillis dans le milieu. «Ça va avoir une incidence directe sur l'augmentation du travail au noir, prédit Danielle Vallée, cofondatrice du Groupe Entreprendre. Quand on coupe directement dans vos revenus, il faut compenser en quelque part.»

LE CÔTÉ NOIR DU TRAVAIL

Si la majorité de ceux-celles qui besognent dans leurs sous-sol ne se réclament pas de l'économie souterraine, certains autonomes ont néanmoins choisi de défier le fisc. Dans son rapport pour l'année 1994-1995, le Vérificateur général du Québec Guy Breton estime que «le travail au noir aurait atteint 2,76 milliards de dollars au Québec en 1993, principalement dans les secteurs de la construction, de la restauration, de la

vente au détail, de la garde d'enfants et des services.» Une étude parue au début de l'année et dirigée par Bernard Fortin, de l'Université Laval, estime plutôt que le travail au noir atteint de 1,7 à 2,7 milliards \$ pour l'année 1995.

Toujours pour l'année 1994-95, le Vérificateur général regrette qu'«en matière de détection des particuliers non-déclarants, la procédure actuelle n'est pas suffisamment orientée vers les travailleurs autonomes.» À cet égard, Richard D. Lavoie redoute que le travail autonome crée une «économie de troc», car il

remarque qu'«entre travailleurs autonomes, plutôt que de se facturer, ils font tout simplement un échange de services.» Les associations d'autonomes et autres activités destinées à favoriser les occasions d'affaires accentuent ce développement en marge.

LA CRÉATION D'EMPLOI

Malgré le travail au noir, aucun doute que les petites entreprises créent de l'emploi. Selon Statistique Canada, alors que 17% des travailleurs-ses revendiquaient

le statut d'autonome en juin 1994, ils sont responsables de 19% de la croissance de l'emploi entre décembre 1993 et juin 1994. Dans la majorité des cas, l'autonome employeur doit affronter la concurrence locale seulement, le libre-échange et la globalisation des marchés ne le concernent pas. Optimiste parmi les optimistes, la Fondation de l'Entrepreneurship prétend même que l'entrepreneurship est un facteur de plein emploi.

Les autonomes devenus patrons accusent toutefois un déclin depuis quelques années. D'après le numéro d'hiver 1995 de *L'emploi et le revenu en perspective* (Statistique Canada), «parmi les personnes de 15 à 64 ans qui occupaient un emploi en 1989, 7% étaient des travailleurs autonomes à leur propre compte (n'ayant pas d'employés rémunérés), tandis qu'une proportion comparable étaient des employeurs (ayant un ou plusieurs employés rémunérés). En 1994, la proportion d'employeurs avait légèrement fléchi (à 6%), tandis que celle des travailleurs autonomes à leur propre compte avait augmenté (à 9%).»

PHOTO: YVES PROVENCHE, SARI



Une construction «sur mesure»...